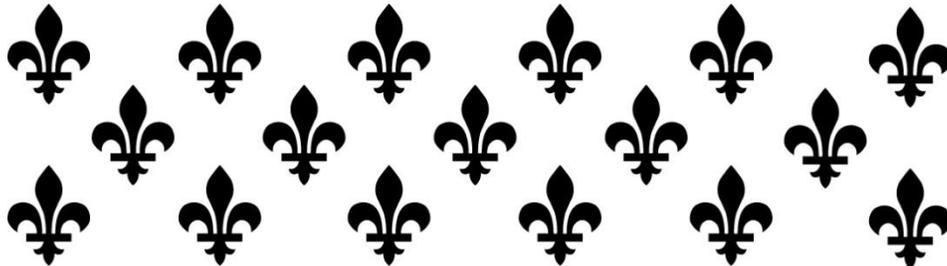


Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 6 février 2024 — N° 95

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Drainville, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 11 h 58, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de M. Drainville, ministre l'Éducation, est ajourné.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

6 février 2024

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. William Décoste.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Fédération des OSBL d'habitation des 3L (FOH3L).

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le cinquième anniversaire de l'organisme Solidarité Enfants d'ici et d'ailleurs.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roch Lafrance.

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage au Dr Arto Demirjian.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Zone libre Memphrémagog.

6 février 2024

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de prévention du suicide.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Musée régional de Rimouski.

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Corps de cadets 2526 Mékinac.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin d’appuyer la coalition pour un nouvel hôpital régional à Drummondville.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin d’appuyer la coalition pour un nouvel hôpital régional à Drummondville.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la présence de membres de la FADOQ Cercle d’or de Mascouche en visite à l’Assemblée nationale.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à l’Association des personnes d’origine africaine et caribéenne dans le cadre du Mois de l’histoire des Noirs.

6 février 2024

À 13 h 57, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 45 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 45.

Dépôts de documents

M. Drainville, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

(Dépôt n° 1278-20240206)

6 février 2024

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le plan stratégique 2023-2028 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(Dépôt n° 1279-20240206)

Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

Le rapport de mise en œuvre 2020-2023 de la Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre.

(Dépôt n° 1280-20240206)

Mme Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de l'Office de la sécurité économique des chasseurs cris (versions française, anglaise et crie).

(Dépôt n° 1281-20240206)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 72 concernant le Centre québécois de formation aéronautique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 novembre 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil);

(Dépôt n° 1282-20240206)

6 février 2024

La réponse à la question écrite n° 82 concernant le dépôt du prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2027, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 décembre 2023 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis);

(Dépôt n° 1283-20240206)

La réponse à la question écrite n° 83 concernant la désignation par les municipalités des portions de leur territoire incompatibles avec les activités minières, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 décembre 2023 par M. Kelley (Jacques-Cartier).

(Dépôt n° 1284-20240206)

Mme la présidente dépose :

Les textes de loi adoptés et le rapport d'un mandat d'initiative déposé lors de la 30^e législature du Forum étudiant;

(Dépôt n° 1285-20240206)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 74^e législature du Parlement jeunesse du Québec;

(Dépôt n° 1286-20240206)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 7 février 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1287-20240206)

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 1^{er} février 2024, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Longueuil. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1288-20240206)

6 février 2024

Ce rapport est adopté.

Puis, il dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 17, 26 et 31 octobre, les 1^{er}, 2, 7, 8, 22, 23 et 28 novembre, les 6 et 7 décembre 2023, le 30 janvier et le 6 février 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1289-20240206)

Mme Dufour (Mille-Îles), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 30 et 31 janvier ainsi que le 1^{er} février 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.

(Dépôt n° 1290-20240206)

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 30 et 31 janvier ainsi que le 1^{er} février 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique.

(Dépôt n° 1291-20240206)

6 février 2024

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée mondiale contre le cancer le 4 février dernier;

QU'elle rappelle qu'un nombre important de Québécoises et de Québécois font face à cette maladie avec courage et détermination, et que les soins en oncologie occupent une place majeure dans nos priorités collectives;

QU'elle souligne les avancées récentes dans la prévention du cancer, notamment par la mise en place d'un programme de dépistage du cancer colorectal;

QU'elle reconnaisse le travail effectué par le réseau de oncologie et les efforts favorisant une meilleure accessibilité et une meilleure qualité des soins offerts aux personnes atteintes et à leurs proches;

QU'elle souligne le travail de toutes les personnes mobilisées lors de cette Journée mondiale contre le cancer;

QU'enfin, elle remercie toutes les personnes engagées dans l'offre de soins et services en oncologie et qu'elle reconnaisse l'importance de leur travail.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 février 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le gouvernement du Québec a acquis en 2021 la maison de René Lévesque à New Carlisle dans l'objectif de préserver et de mettre en valeur cette propriété où l'ancien premier ministre a passé son enfance;

QU'elle rappelle également qu'elle a été reconnue comme monument historique en 1995 et classée comme immeuble patrimonial en 2012;

QU'elle réitère que la maison de René Lévesque est un témoin essentiel de l'histoire du Québec moderne;

QU'elle prenne acte que la maison de René Lévesque nécessite toujours des réparations majeures et que son propriétaire, le gouvernement du Québec, a la responsabilité légale en vertu de la loi sur le patrimoine culturel de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale » des biens classés en sa possession;

QU'en conséquence l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'effectuer de toute urgence les travaux nécessaires à la préservation et à la mise en valeur de la maison de René Lévesque.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **192** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

6 février 2024

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) présente une motion concernant la mise en place de solutions technologiques efficaces et modernes au sein du réseau de la santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la politique migratoire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

6 février 2024

Mme Soucy, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant des modifications au projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le stationnement du futur hôpital Vaudreuil-Soulanges.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme la présidente informe l'Assemblée que, le mercredi 7 février 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée reconnaisse que le Québec traverse une grave crise du logement;

QU'elle reconnaisse que la hausse importante des prix de l'immobilier constitue un frein à l'accès à la propriété pour les jeunes familles du Québec;

QU'elle reconnaisse que le phénomène des surenchères à l'aveugle peut contribuer à la hausse des prix des maisons;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre fin aux enchères immobilières à l'aveugle en rendant obligatoire la divulgation des promesses d'achat simultanées sur une même propriété.

6 février 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de M. Drainville, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 47 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 47 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

À 15 h 40, à la demande de M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

le premier, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « les retards en matière de chirurgie ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique remplace le ministre pour ce débat;

le deuxième, sur une question adressée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « l'intelligence artificielle ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique remplace le ministre pour ce débat;

6 février 2024

le troisième, sur une question adressée par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) à M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, portant sur le sujet suivant : « l’intelligence artificielle »

À 19 h 08, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l’Assemblée s’ajourne au mercredi 7 février 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

6 février 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 192)

POUR - 111

Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	(Hull)
(Portneuf)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Champagne Jourdain	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	